

*Accord Canada—Nouvelle-Écosse*

**M. le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD CANADA—NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

#### MESURE D'ÉTABLISSMENT

**L'hon. Doug Lewis (au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)** propose: Que le projet de loi C-75, concernant la mise en oeuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives et connexes, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif.

**M. Gauthier:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je tiens à faire savoir à la Chambre qu'il est parfois difficile aux députés de se préparer pour un débat, quand le gouvernement modifie au dernier moment le *Feuilleton* qui est publié pour la bonne marche des travaux de la Chambre. Je proteste fortement contre ce procédé, parce que les députés ont déjà suffisamment de mal à suivre les comités de la Chambre sans encore que quelqu'un vienne s'amuser à chambarder l'ordre du jour de la Chambre.

Je vois que ce matin, il y a au *Feuilleton* une motion demandant la reprise du débat du projet de loi C-46, motion du ministre des Approvisionnements et Services. J'ai ici mon porte-parole, le député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins), qui est tout disposé à s'occuper de cette motion. Je constate que le gouvernement a modifié l'ordre du jour en faveur du projet de loi C-75. Je trouve cela non seulement injuste, mais tout à fait contraire à la procédure normale à la Chambre. Je proteste vigoureusement, monsieur le Président, contre le recours à ce procédé pour l'avenir.

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je veux répondre à ce rappel au Règlement.

Les bureaux des deux partis ont été informés tôt ce matin, je dirai vers 9 h 30, que nous ne discuterions pas le projet de loi C-46, mais que nous examinerions plutôt le projet de loi de repli d'hier, projet très important pour la Nouvelle-Écosse, mais qui a malheureusement été retardé hier par un débat plus long, je ne dirais pas plus long que nécessaire, mais plus long que prévu, sur le projet de loi C-46. Donc, nous allons passer à la deuxième lecture du projet de loi C-75 aujourd'hui.

Les deux partis ont été informés que cela aurait lieu à 11 heures. Nous devrions pouvoir nous en acquitter rapidement et le renvoyer au comité législatif pour passer ensuite au projet de loi C-87.

Je comprends le désagrément causé à mon honorable ami, mais nous avons essayé de notifier les bureaux le plus tôt possible. Naturellement, nous essayons de nous en tenir le plus possible à l'ordre projeté des travaux. Je regrette que cela ait

pu causer des ennuis, mais nous avons effectivement essayé d'informer les bureaux, je dirais vers 9 h 30.

**M. Riis:** Monsieur le Président, j'interviens sur le même rappel au Règlement. Je tiens à dire que si le *Feuilleton* annonce la discussion du projet de loi C-46, qui concerne la Loi sur la Monnaie royale canadienne, le . . .

**M. Lewis:** L'*Ordre projeté des travaux*.

**M. Riis:** C'est-à-dire l'*Ordre projeté des travaux*. Je tiens simplement à dire que le leader adjoint de la Chambre a cherché à faire connaître aux partis d'opposition vers 9 h 30 ce matin son intention de modifier l'ordre des travaux. Je tiens à le confirmer à nouveau. Oui, il a cherché à le faire.

Cependant, je m'inscris en faux contre l'affirmation du leader adjoint à la Chambre quand il dit que le débat consacré au projet de loi C-46 a été prolongé. Au contraire, nous avons à peine entamé le débat relatif à la Loi sur la Monnaie, monsieur le Président, comme vous le savez. Le représentant de notre parti a tout simplement signalé que nous devons débattre en profondeur la mesure en question à l'heure actuelle, à la suite de la signature de l'accord de libre-échange.

Le gouvernement se prépare, semble-t-il, à privatiser la Monnaie royale canadienne, qui, bien entendu, pourrait alors être achetée par une entreprise américaine. Nous craignons fort que ce projet de loi ne permette aux États-Unis de s'assurer le contrôle de la Monnaie royale canadienne.

Je tiens tout simplement à préciser à la présidence, qui s'inquiète de la procédure et des travaux de la Chambre, que nous n'entendons pas nécessairement expédier le présent débat, étant donné la menace que fait peser le libre-échange sur la Monnaie royale canadienne.

**M. Hopkins:** Monsieur le Président, toujours au sujet du même rappel au Règlement, j'interviens brièvement au sujet de cette question, car elle touche mes privilèges en tant que député, comme elle le ferait pour d'autres personnes dans des circonstances semblables.

Nous nous penchions sur cette question hier, mais le Nouveau parti démocratique a décidé alors d'avoir recours à certaines tactiques. Le gouvernement a proposé de passer aux affaires émanant du gouvernement, et nous avons tenu des votes, dans l'après-midi, au sujet de toutes les questions de procédure qui se posent en l'occurrence. Je ne peux que réaffirmer que j'étais disposé à intervenir hier, et que je le suis aujourd'hui.

Comme mon whip l'a déclaré, nous avons des dizaines d'autres choses à faire, et pourtant, voilà que nous gaspillons le temps des députés. Étant donné que notre temps est extrêmement précieux si nous voulons nous acquitter de toutes nos autres tâches, je pense qu'il est tout à fait injuste d'apporter ce changement à la dernière minute.

S'il est possible de tenir un bon débat sur la Monnaie royale canadienne, allons-y, mais rappelons-nous que nous devons agir de façon décente. Hier, nous étions tout à fait disposés à nous pencher sur cette question. C'est alors que le NPD a commencé à proposer des motions et que le gouvernement a tenté de passer aux mesures d'initiative ministérielle. En réalité, monsieur le Président, si la Monnaie royale canadienne était administrée comme la Chambre des communes l'a été hier, elle ferait faillite.